



Faculté de Droit et
de Science Politique
Aix-Marseille Université



ORGANISATION

Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles

SECRETARIAT

Mme Monette LASCO

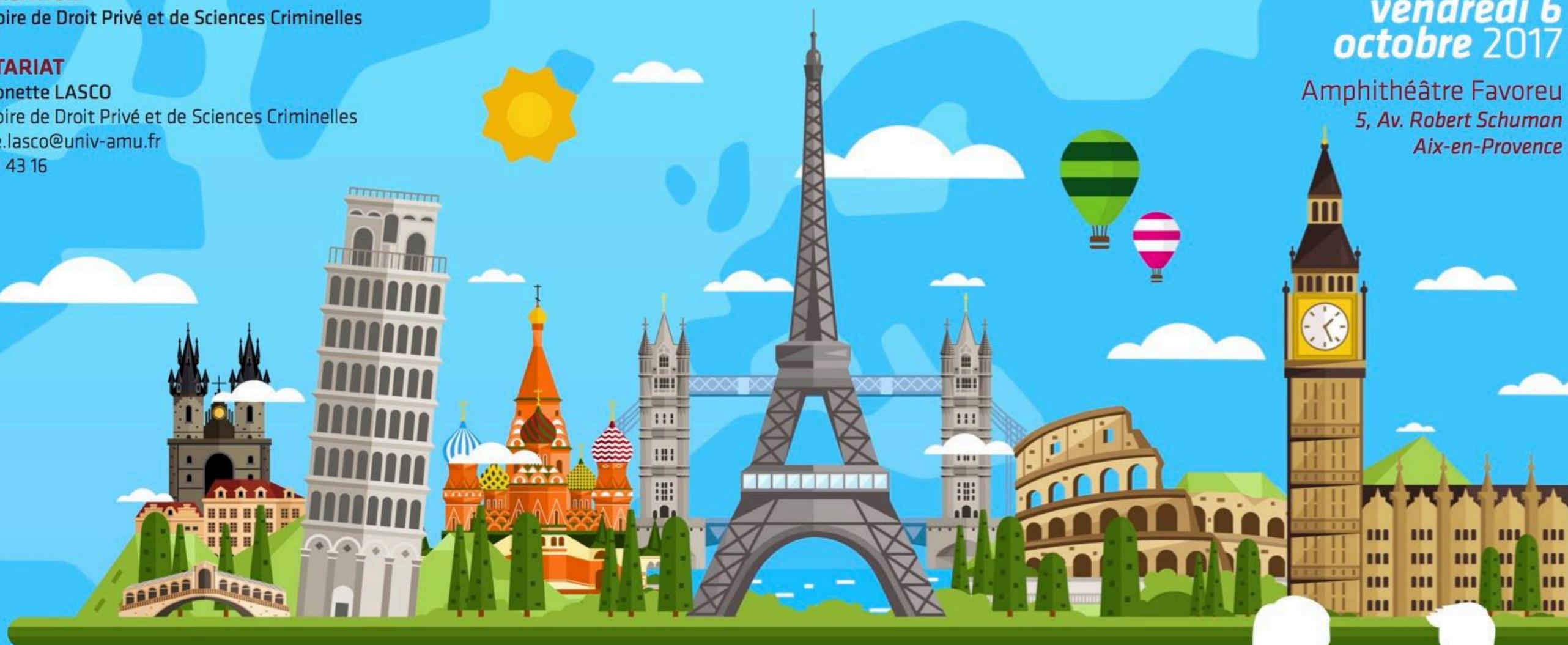
Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles

Monette.lasco@univ-amu.fr

04 86 91 43 16

**vendredi 6
octobre 2017**

Amphithéâtre Favoreu
5, Av. Robert Schuman
Aix-en-Provence



INSCRIPTION

Obligatoire avant le 5 octobre 2017

Règlement sur le site du laboratoire

Français : <https://www.azur-colloque.fr/AMU/inscription/inscription/43/fr>

Anglais : <https://www.azur-colloque.fr/AMU/inscription/inscription/43>

et par chèque

(règlement à adresser à l'ordre de l'agent comptable AMU)

Tarif plein : 90 €

Participation au déjeuner : 25 €

Tarif réduit : avocats inscrits au barreau depuis moins de 2 ans : 45 €

Gratuit pour les étudiants : Inscription avant le 2 octobre 2017

**Le patrimoine des
couples internationaux
saisi par le droit de
l'Union européenne :**
Les règlements européens
du 24 juin 2016



Formation validée pour 6 heures au titre de la formation continue des avocats

8h30 : *Accueil des participants*

9h00 : *Allocution de M. le Professeur Jean-Philippe AGRESTI,
Doyen de la FDSP*

Première demi-journée

Sous la présidence d'**Hugues FULCHIRON**, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3,
Directeur CDF

9h15 : *Propos liminaires*

La portée matérielle des nouveaux règlements

Gwendoline LARDEUX, Professeur à Aix-Marseille Université, membre du LDPSC

I La volonté des parties au cœur des règlements

9h45 : *Les champs ouverts à la volonté des parties*

Jean-Baptiste DONNIER, Professeur à Aix-Marseille Université,
membre du LDPSC

10h15 : *Les implications pratiques*

M^e Philippe DURAND et **M^e Guillaume SOUDEY**,
Notaires, office notarial Durand Oe-Ph - Raynaud - Staibano - Valois

Discussion avec la salle

Pause

I Les aspects comparatifs

11h15 : *Le droit espagnol*

Montserrat PERENA VICENTE, Professeur à l'Université de Madrid

11h45 : *Le droit québécois*

Sylvette GUILLEMARD, Professeur à l'Université de Laval

Discussion avec la salle

Déjeuner

Seconde demi-journée

Sous la présidence de **Jean-Baptiste DONNIER**, Professeur Aix-Marseille, membre du LDPSC

I La sécurité juridique en question

14h00 : *La prévisibilité de la loi applicable*

Isabelle BARRIERE-BROUSSE, Professeur à Aix-Marseille Université,
membre du LDPSC

14h30 : *La prévisibilité de la juridiction compétente*

Laurence USUNIER, Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise

Discussion avec la salle

Pause

15h30 : *La circulation des jugements et des actes*

Vincent EGEA, Professeur à Aix-Marseille Université, membre du LDPSC
Guillaume PAYAN, Maître de conférences HDR à l'Université de Toulon

Discussion avec la salle

16h30 : *Rapport de synthèse*

Hugues FULCHIRON, Professeur à l'Université de Lyon III,
Directeur du Centre de droit de la famille

